

MARINES François Lejour, patron de club et pilote du projet pôle équestre

« Le site sera non seulement amorti, mais surtout rentable »

• **La Gazette :** Vous avez présenté le projet de pôle équestre au monde du cheval et à la ville de Marines, où vous aimeriez l'implanter. Comment a été accueilli le dossier ?

François Lejour, responsable de la commission pôle équestre - Nous avons fait la présentation officielle devant les partenaires, le monde du cheval et le maire de Marines. Nous avons détaillé le dossier et les équipements : un manège, des carrières, une tribune pour faire un vrai stade équestre départemental, avec un centre de formation aux métiers du cheval de 150 places, du monitorat au maréchal ferrand. Mais le plus important, c'est que nous avons présenté un projet de fonctionnement et de gestion. Il démontre que le projet est non seulement viable, mais qu'il pourrait être excédentaire.

• **Pouvez-vous détailler vos attentes en ce qui concerne la gestion ?**

- Pour nous, le pôle doit être financé par l'événementiel : les concours, les compétitions, les



■ **François Lejour.**

présentations d'étalons, etc. Nous avons des atouts exceptionnels : la proximité de Roissy, et notre situation, entre la Normandie et la Picardie, deux grandes régions équestres. Marines peut être ce grand carrefour. C'est une dizaine d'emplois à temps plein à prévoir sur le site.

• **D'où viendra le financement pour la construction ?**

- L'Etat, par l'intermédiaire de la Direction de la jeunesse et des sports, et les collectivités devront investir, c'est sûr. Mais

nous ferons appel aussi au fonds Eperon, qui est la part reversée au monde du cheval par le PMU. Nous ferons appel au privé pour l'aspect formation. C'est un terrain qui aurait pu tomber dans le privé. On a dû se battre pour le récupérer : il faut profiter de l'opportunité...

• **Le site peut-il être rentable ?**

- Bien sûr. Contrairement à d'autres équipements sportifs ou publics, qui sont des gouffres, celui-là pourra être amorti. De plus, les retombées pour la région peuvent être bien supérieures. À Maisons-Laffitte, autour du centre d'entraînement gravitent une centaine de professionnels, vétérinaires, ostéopathes, sellerie, commerces, sans compter l'hébergement et la restauration. De plus, on vient de créer un schéma de randonnée équestre qui va apporter toute une clientèle d'amateurs de chevaux. Non seulement l'investissement va être amorti, mais il va être rentable : ce sont les bénéfices collatéraux !

Propos recueillis par J.S.

«Élargir la concertation»



• **Jacqueline Maigret, maire de Marines**

«La présentation du Comité départemental d'équitation était très intéressante et, à titre personnel, je suis assez favorable au projet. Reste à convaincre le conseil municipal. C'est pourquoi, j'ai demandé à ce que les responsables du dossier viennent faire une présentation à tous les élus, lors d'une réunion du conseil. J'envisage, par la suite, d'élargir la concertation aux riverains, pour une réflexion affinée. Car certains habitants peuvent craindre des nuisances, en termes de bruit, par exemple. Ces doutes doivent être levés, avant, éventuellement, d'aller plus loin.» **J.S.**

Rédaction : ☎ 01.34.35.10.27. E-mail : j.sahuc@la-gazette.fr